



Syndicat de l'Encadrement
PSA Peugeot Citroën
Site de Mulhouse

CSE extra : Vers une reprise d'activité progressive

Reprise d'activité : démarrage progressif de MPPM, MPMM et EMB.

La Direction a présenté aux élus un plan de démarrage graduel pour les 3 semaines à venir. Les carnets de commandes des autres sites européens ainsi que l'état des stocks ont désigné MPPM, MPMM et EMB pour la mise en route. Cette reprise se fera uniquement avec du personnel volontaire ne présentant pas de pathologies spécifiques et n'ayant pas eu de symptômes sur les 14 jours avant la reprise. Il n'y aura aucun transport collectif et les points de restauration resteront clos. Par contre, l'infirmier assurera une permanence dès cette semaine.

Avant de prendre son poste, le salarié sera formé aux gestes et comportements nouveaux à mettre en œuvre pour respecter les consignes sanitaires.

Des référents « protocole » seront mis en fonction avec pour objectif de s'assurer de la bonne application des mesures et de la mise à disposition des moyens.

La Direction ne s'avance pas sur une date de reprise de l'activité de l'UT étant tributaire de l'ouverture des concessions.

Pour la CFE-CGC, c'est uniquement en application stricte de ces conditions qu'une reprise pourra s'effectuer dans de bonnes conditions. Même volontaire, le salarié doit être rassuré en venant au travail !

Au niveau central, la CFE-CGC demande que les incertitudes inhérentes au paiement à 100 % des salariés en AP à partir du 30 avril soient rapidement levées.

COVID 19 : protocole V4 !

La Direction a présenté aux élus la nouvelle version du protocole. Elle a notamment apporté des précisions sur les conditions d'accès au site. Les salariés devront se présenter à l'entrée du site munies de leur attestation sur l'honneur certifiant de prises de température sur les 14 derniers jours et ne présenter aucun symptôme du COVID-19.

L'évacuation des déchets (masques et mouchoirs) est, à présent, organisée pour éviter toute contagion.

Tous les salariés seront obligatoirement informés du protocole avant de reprendre leurs activités. Ces nouvelles règles nécessiteront des changements de comportement importants.

Des auditeurs vérifieront la bonne application du protocole. Leurs constats seront partagés aux membres de la CSSCT concerné.

Les élus CFE-CGC dans les CSSCT vérifieront également que tous les moyens prévus soient mis en place et disponible en quantité suffisante afin de garantir la sécurité des salariés.

Les référents « protocole » ne devront pas être mis sous tension et cette mission devra figurer dans leur entretien professionnel annuel.

Convention FNE (Front National de l'Emploi) : prise en charge des frais pédagogiques.

La Direction nous a présenté un projet de demande de financement auprès du FNE. Cela concerne la prise en charge des frais pédagogiques pour toutes les formations en ligne pendant la période d'AP et dispensées par un organisme extérieur. Les salariés resteront considérés en AP.

La CFE-CGC a donné un avis favorable à cette demande permettant ainsi à l'entreprise de réduire les coûts de prise en charge de la formation. Cette période de confinement étant propice au suivi de formations en e-learning, l'économie réalisée devra également profiter au salarié en lui garantissant le maintien à 100 % de sa rémunération pendant la durée de la formation.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !





**Avis CFE-CGC sur la conclusion d'une
convention de formations avec le FNE
CSE Extraordinaire du 4 mai 2020**

Dans les circonstances que nous traversons, il est primordial pour la CFE-CGC que le Groupe maintienne ses compétences, première richesse de l'entreprise.

Nous devons tout faire pour être prêts le jour où le redémarrage de toutes nos activités sera rendu possible d'un point de vue sanitaire.

À ce titre, la CFE-CGC partage l'initiative de demande de financement de formations auprès du Fonds National pour l'Emploi que vous présentez aujourd'hui.

La CFE-CGC souhaite que dans un avenir proche et toujours dans le cadre d'une co-construction équilibrée, la Direction fasse preuve d'une même convergence de vue et d'une même réactivité à nos propositions.